

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



18186091

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de Liège, Division NEUFCHATEAU
le 17 DEC. 2018
jour de sa réception.
Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0447 446 548

Dénomination(en entier) : **V.A.D. S.A.**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Albert Claude, 16 à 6840 Neufchateau****Objet de l'acte : démission - nomination administrateurs**

Après avoir délibéré, l'Assemblée acte la fin du mandat d'administrateur de Madame Fabienne DAMOISEAUX. Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Par ailleurs, l'Assemblée prend à l'unanimité les décisions suivantes :

- Monsieur Thierry MARTIN est nommé administrateur de la société ;
- Le mandat de la SPRL EIFT, qui désigne Monsieur Thierry MARTIN en qualité de représentant permanent est renouvelé.

A l'instant réuni, le conseil d'administration désigne la SPRL E.I.F.T., qui désigne Monsieur Thierry MARTIN comme représentant permanent, en qualité d'administrateur-délégué.

L'ensemble des mandats précités expireront lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024.

L'assemblée ratifie les décisions prises par les administrateurs pendant la période où leur mandat était expiré.

Déposé en même temps PVAGE du 10 décembre 2018

EIFT SPRL
Repr. par Thierry MARTIN
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).